Zeitschrift: Ethnologica Helvetica

Herausgeber: Schweizerische Ethnologische Gesellschaft

Band: 11 (1987)

Artikel: Porte-parole et porte-plume : quelques lignes de plus sur le thème de

l'oralité

Autor: Gonseth, Marc-Olivier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1007673

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Marc-Olivier Gonseth

Porte-parole et porte-plume: quelques lignes de plus sur le thème de l'oralité

Textures

Alors que l'oralité appartient au domaine des pratiques et des rites, et se distingue à ce titre du domaine encore plus insaisissable désigné par le qualificatif privatif de «non-verbal», l'ethnographie, prétendument proche de la vie réelle et concrète, est avant tout liée à l'écriture, qui la désigne du reste de l'intérieur (racine grecque). Ainsi, aborder le thème de *l'oralité* dans le domaine ethnographique, revient à traiter de textualité. Le problème posé l'est alors dans un univers textuel, pour des gens du texte et dans un contexte où l'écrit (la restitution) fait problème, même si c'est dans son rapport à l'oral¹.

Le recours à la notion moderne d'«ethnotexte», catégorie englobant des productions orales et écrites (voir l'article de Suzanne Chappaz dans ce volume), ou la proposition de considérer la culture d'un peuple comme «un ensemble de textes (...) que l'anthropologie s'efforce de lire par-dessus l'épaule de ceux à qui ils appartiennent en propre» (Geertz 1983:215) contribuent à étendre encore la sphère de l'écrit à des domaines qui apparemment devraient lui échapper. En effet, dans ces conditions, ce n'est plus seulement le regard ethnographique ou la restitution académique qui textualise le réel, mais le réel lui-même (tout ou partie) qui se retrouve textualisé a priori. Cette opération, si elle a l'avantage de libérer l'interprétation, le risque d'abstraire d'emblée du champ d'observation les dimensions relevant d'une autre logique que celle de l'écriture.

En parallèle, de nombreux anthropologues contemporains manifestent un intérêt croissant pour l'histoire de leur discipline (voir notamment Clifford 1982, 1983b, Silverman 1981, Stocking Jr. 1983, 1984 et Winkin 1986),

¹ Lors de la préparation de ce volume, nous avons choisi «Oralité» comme titre de travail. Vu la difficulté de le traduire tel quel en allemand, nous avons décidé d'en changer, et retenu pendant quelques temps la formulation suivante: «histoires, textes, discours», soit en traduction «Geschichte, Texte, Gespräche». Notre pratique d'édition recoupait ainsi la problématique plus générale du glissement oral-écrit dans la pratique ethno-grapho-logique.

l'exégèse de certains grands textes ethnologiques (voir notamment Clifford 1985, Freeman 1983, Leach et Leach 1983) et l'analyse attentive de la rhétorique ethnographique (voir notamment Clifford 1980, Crapanzano 1977, Dwyer 1979, Goody 1979, 1980, Marcus 1982, Marcus et Cushman 1982, Rabinow 1985a et Tedlock 1982). Cet appétit historique et herméneutique enrichit et nuance l'empire du texte dans la mesure où l'analyse de l'évolution de la discipline et de la rhétorique ethnographique est susceptible d'aider à résoudre des problèmes de recherche et d'écriture contemporains, et qu'elle a fait sauter la vision naïve du «discours sur le réel n'ayant aucun rapport avec la fiction». En revanche, retourner de façon systématique aux textes fondateurs, à une époque où la réalité observée apparaît de plus en plus complexe et difficile à maîtriser, étant donné les transformations considérables de l'objet d'étude de l'anthropologie et la sophistication croissante sinon de ses méthodes d'enquête, du moins de leur évaluation, pourrait apparaître également comme un moyen commode de retrouver l'âge d'or de la discipline, époque bénie où les problèmes se posaient différemment. Quant au recours au paradisme de la poésie (voir notamment Clifford et Marcus 1986, Prattis 1985 ou Hymes 1986), il recouvre à la fois une possibilité séduisante de redéfinir l'objet et la démarche de l'anthropologie², et une pirouette liée à un certain type de désillusion par rapport à sa pratique.

Il est donc à souhaiter que le travail d'enquête dans un contexte impliquant des difficultés croissantes (domaine urbain et industriel, situations de contact pluri-ethniques et de transformations accélérées) ne soit pas mis à l'arrière-plan par les approches dites théoriques mais qu'il puisse s'appuyer sur elles et elles sur lui pour tenter de résoudre les problèmes concrets posés à et par la recherche actuelle.

Encore trop peu nombreux, dans cette optique, sont les anthropologues qui se préoccupent explicitement des procédés de restitution du discours de ceux qu'ils étudient, malgré le fait qu'ils (ou parce qu'ils) sont en permanence confrontés au problème. Or, telle est une des questions centrales qui se posent aujourd'hui à l'ethnologie: mettre à disposition par le texte quelque chose qui le dépasse, qui se situe plus près de la parole et de la vie, et faire admettre cette représentation spécifique comme une approche rigoureuse (pour ne pas dire scientifique) de la réalité observée.

Je me propose d'évoquer dans les paragraphes qui vont suivre les différences (et les complémentarités) opposant un certain nombre d'approches du discours de l'autre, qui toutes à leur manière tentent de résoudre le problème évoqué ci-dessus, ou se retrouvent piégées par lui.

² Si l'on peut accorder d'emblée une potentialité aux approches poétiques de la réalité, ce serait celle d'englober parfois en un seul regard, une seule fulgurance, tout ce qui a priori échappe à l'analyse prétendument maîtrisée.

Oralité

Lorsqu'on parle d'oralité au sens strict, on se réfère à un ensemble complexe et hétérogène de productions dont la caractéristique commune est qu'elles sont (qu'elles ont été) parlées, ou qu'elles entretiennent un rapport très étroit avec la parole. Pris globalement, cet ensemble est peu significatif³. Ainsi convient-il d'opérer des séquences en son sein.

L'oralité c'est...

parler quand personne n'écoute, parler à un tiers, écouter parler un tiers, écouter un tiers parler à un tiers, ... parler quand personne n'écoute?

des cris, un monologue ou un discours, un dialogue, une conversation, une querelle, un conseil, un colloque, un récit, un corpus...des cris?

un pouvoir, un bien ou franc-parler, des règles, un code, un style, un genre, une rhétorique, une tradition, une mémoire...un pouvoir?

un rite, une mise en scène, une dramaturgie, une situation de parole, un événement de communication...un rite?

une voix, une bande magnétique, un disque, une cassette, un poste de radio, un film, un parloir,...une voix?

du silence, une page blanche, des notes griffonnées sur un carnet, une transcription, une revue, un bouquin,...du silence?

Dans le domaine de la communication, il est impossible de s'en tenir uniquement au contenu des messages. C'est cependant le cas lorsque seule la parole est retranscrite, les traces liées aux modalités et au contexte de la transmission étant alors passées sous silence. Par conséquent, il est bon de garder en tête que toute production orale, au-delà de son seul contenu explicite, renvoie entre autres à (d'après Gumperz et Hymes 1972:53–71):

- S (setting) une situation de parole (lieu/moment)
- P (participants) des locuteurs auditeurs interlocuteurs
- E (ends) certaines finalités
- A (acts) des actes de parole: Hymes fait ici référence à la forme et au contenu des messages [éléments de base à placer en tête, mais «aspeking» frappe moins que «speaking»]. On pourrait faire ici référence également à la notion d'acte de langage telle qu'elle a été développée notamment par Austin et Searle.

³ Le terme n'apparaît pas dans le Petit Robert, version mise à jour pour 1982. Il ne peut donc être considéré comme courant. Il apparaît cependant dans le Robert en 10 volumes (1985), avec les sens suivants: 1) caractère oral (de la parole, du langage, du discours...); 2) psychanalytique: caractère propre au stade oral du développement de la libido; 3) psychiatrique: tendance à porter à la bouche, à lécher, tenter de manger toutes sortes d'objets.

- K (key) un ton, une façon de dire
- I (instrumentalities) un canal (lié au «bouche à oreille», puis aux canaux de transmission impliquant une réduction, dont par exemple le disque, la bande magnétique, etc.) ainsi que des registres ou des codes.
- N (norms) des normes d'interaction et d'interprétation
- G (genres) des genres et traditions (stock de choses dites); l'aspect spectaculaire du moyen mnémotechnique avancé ici désigne également l'arbitraire de la démarche, et il est bien clair que le modèle pourrait être affiné; l'important reste cependant d'avoir constamment à l'esprit les multiples déterminants d'une situation de parole, et la formule de Dell Hymes n'a, à ma connaissance, pas de rivale en la matière⁴. Elle peut même être traduite, comme son auteur le propose, par P A R L A N T, où P désigne les participants, A les actes, R les raisons et résultats, L les lieux/moment, A les agents instrumentaux, N les normes et T le ton et les types.

En simplifiant à l'extrême, toute prise de parole est donc susceptible d'être perçue comme suit (en gras, les paramètres liés au modèle classique de la communication selon Jakobson, et entre [] les paramètres proposés par Hymes):

 $X \operatorname{dit} M \ \text{à} \ Y \text{ [en présence de } Z \text{] en situation } S \operatorname{dans la langue } L \text{ [genre G] par le canal } C \text{ [de façon F] [dans le but B] [selon la ou les norme(s) N] [avec le résultat R]}$

Comment taire

Un problème majeur, lié aux usages multiples de la parole de l'autre, est de savoir qui parle, qui est parlé et ce qui est tu de cette relation. En effet, tout comme le chasseur d'images opère une sélection, un cadrage, à partir de la réalité qu'il investit, le collecteur de paroles dispose de pistes multiples à partir de la situation (de discours) qu'il analyse. Il devra donc généralement faire taire certains aspects de cette situation (d'une très grande complexité, comme suggéré ci-dessus) et en privilégier d'autres.

En principe, chacun des paramètres retenus précédemment pourrait faire l'objet d'une investigation spécifique et approfondie liée au thème de l'ora-

⁴ L'allusion à un modèle présenté dans sa première version en 1964 (American Anthropologist 66 (6), part II) semblera sans doute inutile à plus d'un ethnolinguiste averti. Je suis cependant persuadé qu'un très grand nombre d'ethnologues (surtout en Europe) ignorent les travaux de Hymes ou de Gumperz.

lité (par exemple Sayad 1985 pour une focalisation sur le canal, Bauman 1975 pour une focalisation sur le genre, ou Diki-Kidiri 1983 pour une focalisation sur le code). Les sociolinguistes ou les ethnographes de la communication tendent à les mettre en rapport, considérant généralement l'ensemble du domaine concerné (voir par exemple l'étude pilote de Sherzer 1970, intitulée «La parole chez les Abipone: pour une ethnographie de la parole»). La plupart des autres analystes s'en tiennent à l'une ou l'autre de ces dimensions, sur lesquelles ils insistent plus particulièrement, le contenu du message (M) prenant généralement la plus grande place (voir par exemple Ruelland 1981). Ils sont en effet généralement moins intéressés par la communication en tant que telle (l'ensemble des paramètres) que par ses traces les plus manifestes, les plus immédiatement transmissibles.

Dans ce cas, on pourrait souhaiter au moins que forme et contenu d'un message ne soient jamais dissociés de façon absolue, d'une part parce qu'ils interagissent en permanence, et d'autre part parce qu'ils sont toujours susceptibles d'être soumis ensemble à un autre plan de signification. Une prise de parole au cours d'un colloque, par exemple, au-delà de sa forme et de son contenu apparent, peut très bien renvoyer à une lutte d'influence au sein du champ académique, contenu second dont la prise de parole devient la forme, et cette lutte d'influence désigner un enjeu encore plus général au niveau des institutions. Ce type de glissement (déboîtement) a été étudié par Barthes (1957:200) et Genette (1966:193). J'ai l'impression qu'il peut à tout moment faire réapparaître au niveau de la signification des actes de parole les paramètres de la communication apparemment absents dans le message proprement dit.

Pour «faire taire» le moins possible les dimensions pertinentes d'une interaction, il serait judicieux de les mentionner au passage, en s'arrêtant brièvement sur chacun des paramètres importants qui n'apparaissent pas dans le message mais sont perçus par l'enquêteur. Si ces paramètres manquaient, il conviendrait de le signaler et d'adopter face au message une certaine distance critique, liée à sa partielle ou à sa complète décontextualisation. De plus, au cas où cet appareil critique serait trop lourd au niveau d'un texte final, rien n'empêche l'auteur de restreindre à l'essentiel la restitution, pour autant que l'ensemble ait été considéré dans l'analyse.

Paroles

Il me semble important de distinguer deux sous-ensembles dans le domaine des «chose dites». Le premier concerne les productions indépendantes d'un questionnement «de l'extérieur». Dans ce cas, la rhétorique ou la codification préexiste au questionnement et touche des formes constituées dont la logique peut être saisie au niveau des *genres* de discours concernés. De plus, les rites qui se rattachent à la mise en scène de telles productions sont réglés par des instances propres aux groupes ou sociétés concernés.

Le second concerne les productions dépendant d'un questionnement «de l'extérieur⁵». Dans ce cas, la rhétorique est créée par le questionnement (ou la société de celui qui questionne) et concerne des formes non constituées a priori en objets de discours. Les rites liés à leur production dépendent alors essentiellement de la relation d'enquête et non de pratiques sociales autonomes.

On confond trop souvent le second sous-ensemble avec le premier, ce qui contribue à voiler les instances qui structurent le discours recueilli. Un récit mythique, par exemple, ou un commérage, circulent indépendamment du mythologue (voir notamment Jacopin 1981 ou Tedlock 1983) ou de l'analyste du «gossip» (voir notamment Elias 1985, Gilmore 1978 ou Handelman 1973). En revanche, il est rare qu'un récit de vie ait la même préexistence, même si certains passages précis peuvent avoir été énoncés ou pensés indépendamment de l'enquêteur qui suscite le témoignage. De très nombreuses enquêtes dans le domaine des sciences sociales ou du marketing sont encore plus dépendantes du questionnement que l'histoire de vie, ce qui rend leur statut d'autant plus difficile à évaluer.

Dans le domaine des productions existant indépendamment de l'observation extérieure (ce qui n'empêche pas certains observateurs de susciter, de perturber et d'analyser leur déroulement), je distinguerais quatre types contrastés, à l'intérieur desquels il conviendrait évidemment d'introduire d'autres nuances, dont un rapport toujours spécifique à l'écriture:

- a) les récits liés à un genre reconnu et codifié, dont les contenus sont susceptibles d'être transmis oralement ou par écrit comme ensembles cohérents (contes, légendes, récits mythiques, incantations, chants d'amour ou de guérison, plaisanteries, sermons,...). Le domaine en question aurait comme caractéristique principale d'être explicitement et préalablement structuré par les acteurs et d'offrir une assez bonne lisibilité. Les récits concernés ont une existence propre, un espace réservé au sein du groupe qui les parlent, ce qui permet de réduire la projection de l'observateur éventuel sur les données qu'il réunit.
- 5 Il serait sans doute plus exact de parler d'une plus ou moins grande (in-)dépendance des discours par rapport à un questionnement et d'une plus ou moins grande extériorité des personnes qui interrogent par rapport à celles qui s'expriment. Pour la clarté de la démonstration, je ne tiens pas ici à multiplier les nuances, tout en étant conscient que je suis en train de découper des continuums.

Dans la mesure où ils sont relativement faciles à isoler globalement de leur situation de production, les récits de ce type ont fait l'objet d'un intérêt soutenu de la part des ethnologues. Ils constituent le gros du domaine dit de «tradition orale». Dans le domaine de l'oralité, ils constituent cependant un sous-ensemble dont la logique se rapproche de celle de l'écrit, dans la mesure où la codification présentée intervient également pour permettre leur mémorisation et leur transmission (voir à ce sujet Goody 1979, 1980).

Concernant l'approche ethnologique de ce type de récits, deux extrêmes peuvent être dégagés. Le premier concerne l'analyse des mythes à laquelle se livre Claude Lévi-Strauss dans les «Mythologiques». Celui-ci n'aborde quasiment pas les problèmes liés au passage de l'oral à l'écrit (il n'avait du reste plus le loisir d'agir au niveau de la collecte, puisqu'il s'est fondé sur la forme transmise). Il considère les seuls contenus rapportés (bribes de récits) et se préoccupe essentiellement de mettre en rapport certains motifs liés aux mythes qu'il traite, s'attachant aux détails qu'il considère comme significatifs et qui lui seront utiles lors de ses démonstrations. Il n'est donc interpellé par la pensée indigène que dans la mesure où celle-ci correspond avec la sienne, et il ne cherche pas à en reconstituer les contours à partir d'une vision d'ensemble qui serait propre à ceux qui disent le mythe. Le passage suivant est très révélateur et il a étonné plus d'un ethnologue puisque Delfendahl (1973:18-19) et Sperber (1982:109) notamment l'ont mis en évidence: «Car si le but dernier de l'anthropologie est de contribuer à une meilleure connaissance de la pensée objectivée et de ses mécanismes, cela revient finalement au même que, dans ce livre, la pensée des indigènes sudaméricains prenne forme sous l'opération de la mienne, ou la mienne sous l'opération de la leur. Ce qui importe, c'est que l'esprit humain, sans égard pour l'identité de ses messagers occasionnels, y manifeste une structure de mieux en mieux intelligible à mesure que progresse la démarche doublement réflexive de deux pensées agissant l'une sur l'autre et dont, ici l'une, là l'autre, peut être la mèche ou l'étincelle du rapprochement desquelles jaillira leur commune illumination. Et si celle-ci vient à révéler un trésor, on n'aura pas besoin d'arbitrer pour procéder au partage, puisqu'on a commencé par reconnaître (...) que l'héritage est inaliénable, et qu'il doit rester indivis» (Lévi-Strauss 1964:21). Voilà une réponse originale à la question «qui parle?» dont j'ai évoqué l'importance précédemment.

Dennis Tedlock (1983) s'inscrit en très nette opposition par rapport à cette conception du dialogue interculturel. Il déplore d'une part qu'on ait négligé (et qu'on néglige toujours) dans l'analyse des mythes les effets de sens dus à un certain nombre d'éléments considérés comme secondaires tels que le contexte de la narration, les réactions des participants, le rythme et le timbre de la voix, les bruits, les silences, etc. Il fait donc de nombreuses propositions pour rendre plus fine et plus pertinente la transcription de la littérature orale. De plus, avec James Clifford (voir Rabinow 1985b:97), il s'oppose à tout un

pan de la tradition ethnologique consistant à ne donner la parole à l'indigène que pour fonder l'argumentation de l'ethnologue, pratique «analogique» du discours de l'autre qu'il oppose à une pratique «dialogique», fondée sur une interaction chercheur – sujet prenant pour objet la narration et la transmission des récits propres à la culture étudiée.

Il propose donc aux ethnologues de quitter le domaine «analogique», où le chercheur est maître de l'interprétation, présentant des bribes de paroles malaxées, puis dépassées par l'analyse, et de s'ouvrir au «dialogique», permettant aux discours indigènes d'accéder à l'édition sans mutilations excessives. D'où l'importance qu'il accorde à la transcription des récits.

Pierre-Yves Jacopin (1981:8), pour mentionner une position moins tranchée, mais convergente, s'exprime ainsi par rapport à la parole mythique: «Le mythe est parole; manifestation foncièrement fugitive, son évanescence est une de ses propriétés fondamentales et constitutives; ce que l'ethnographe capte dans son magnétophone ou son carnet de notes, n'en est finalement que l'ombre. (...) Et en effet comment rendre compte d'une cosmogonie orale qui se veut totale, totalisante et totalement achevée?». Il précise plus loin (1981:183) sa position par rapport à Claude Lévi-Strauss: «On discerne du même coup ce qui distingue notre projet de celui de Lévi-Strauss: ce qu'il veut démontrer - l'organisation signifiante des contenus mythiques -, nous le considérons comme donné; réciproquement: ce qui d'une certaine manière peut lui sembler évident - la nature inconsciente de la rationalité mythique - nous semble justement ce qu'il faut expliquer; ce qui nous intéresse alors c'est la logique interné du mythe, son cheminement et sa dynamique.» Il est également intéressant de noter la définition que Jacopin donne de la parole dans le même travail (p. 360): «On appelle parole l'acte de langage par lequel une audience s'approprie et signifie sa réalité, en créant aussi bien des liens particuliers entre ses participants qu'un rapport commun et déterminé à l'environnement.»

Alors que ce chapitre était déjà rédigé, je suis tombé sur une réponse de Lévi-Strauss (1987) à un article de Dell Hymes (1985) s'inscrivant assez précisément dans la problématique que j'évoque ici. Lévi-Strauss y plaide avec conviction une position «complémentariste» à partir des travaux traitant du mythe, alors que Dell Hymes, se fondant sur l'examen de deux récits d'un «même» mythe qu'un Indien a raconté à Boas à trois années de distance, doute dans son propre texte de la validité d'une analyse des seuls contenus référentiels.

«Que dit en effet Dell Hymes? Que le sens d'un mythe ne se réduit pas à son contenu référentiel exprimé sous forme de propositions. Pour comprendre le mythe, il faut prêter une minutieuse attention aux moindres nuances et

⁶ Souligné par Jacopin.

aux plus petits détails d'un discours bien individualisé, replacer ce discours dans son contexte, c'est-à-dire la stylistique ou – terme préféré par l'auteur – la poétique de la langue dans laquelle le mythe est énoncé. A défaut de cette procédure, on est condamné à l'échec. (...)

«Qu'un tel désaccord puisse se manifester, qu'un type de recherche puisse être considéré comme préférable dans l'absolu à d'autres types de recherche, fournirait la meilleure preuve, s'il en était besoin, que les sciences humaines et sociales sont encore très loin de mériter qu'on les appelle des sciences – à supposer qu'elles le méritent jamais. Car on n'imaginerait pas que le genre d'argument mis en avant par Hymes oppose, par exemple, un spécialiste d'éthologie animale ou végétale, un anatomiste, un physiologiste, un biologiste moléculaire... Chacun mène une recherche qu'à un niveau différent l'autre reconnaît légitime, propre même à contribuer au progrès de la sienne en soulevant d'autres problèmes, en apportant d'autres informations. Nous n'avons pas encore atteint cette maturité» (Lévi-Strauss 1987:118).

Il faut noter que Hymes, comme le souligne Lévi-Strauss, s'en tient à un niveau d'analyse qui pourrait également être dépassé: «Comme moi, Hymes sait donc qu'en toute rigueur, on devrait aller plus loin que chacun de nous ne le fait. Mais comme moi aussi, il estime qu'en fonction du but particulier qu'on s'assigne, on a d'autant plus d'excuses pour fixer des bornes à l'analyse que, dans son principe, celle-ci pourrait être sans fin. Car pourquoi s'arrêterait-on aux intonations ou aux pauses? Pourquoi, en plus de l'enregistrement magnétique, n'exigerait-on pas un film qui révélerait les changements d'expression, les gestes et d'autres manifestations émotives? Et puisque celles-ci n'apparaîtraient peut-être pas toutes à l'image, ne faudrait-il pas recourir à des appareils mesurant les rythmes respiratoires et cardiaques, les variations de la pression sanguine? Dell Hymes, qui a lui aussi ses ultras [Lévi-Strauss cite Tedlock], essaye de tracer une frontière: il juge superflu de mesurer les pauses et cite même avec ironie un folkloriste de sa connaissance qui, pour déterminer leur signification employait un chronomètre.»

Ces quelques remarques posent une question fondamentale: où s'arrêter dans l'analyse des discours? Lévi-Strauss élimine manifestement un certain nombre de paramètres et se montre en cela moins complémentariste vis-à-vis d'autres chercheurs (Dell Hymes n'est toutefois pas visé) que sa comparaison initiale entre éthologie et biologie moléculaire pourrait le faire penser. Dell Hymes voit plus large, mais élimine cependant un certain nombre de facteurs qu'il considère comme non pertinents dans l'analyse du rapport forme/contenu des mythes envisagés (ce qui témoigne sans doute d'une évolution de sa réflexion sur l'analyse des situations de parole). Tedlock (l'«ultra») voit encore plus large, mais son analyse part de la récolte des données et va jusqu'à leur interprétation, ce que Lévi-Strauss ne dit pas. Et au stade où s'exprime Tedlock, un fait de toute première importance intervient: le chercheur est présent dans la situation d'énonciation et tente de la retrans-

crire de façon aussi riche que possible. Le problème est donc très différent de celui qui se pose à un analyste de récits récoltés par d'autres, qui se résout d'emblée à l'appauvrissement inévitable de son matériau de base et tente de retrouver une certaine densité en comparant les diverses versions, variantes et motifs qui se présentent à lui.

On pourrait également replacer la question des traits pertinents à faire intervenir impérativement lors d'une analyse de discours dans le cadre d'une lutte d'influence à l'intérieur du champ universitaire. Pour se créer une spécificité, une spécialité, un espace propre, et le faire reconnaître par la corporation, nombreux sont les chercheurs qui tentent de constituer en domaines des façons de voir ou des objets apparemment négligés par leurs collègues. Un des classiques de la rhétoriques académique est par conséquent lié à la paraphrase suivante: «les autres négligent x, ce qui représente un appauvrissement considérable, et je me suis attelé à la réparation de cette erreur monumentale pour le bien de la science». Cette pratique contribue évidemment à dynamiser le champ mais elle favorise dans certains cas la création de domaines artificiels, ou du moins la formulation d'exigences peu réalistes ou peu généralisables. Concernant les limites du domaine envisagé jusqu'ici, je renvoie notamment à l'article de Willet Kempton intitulé «The rhythmic basis of interactional micro-synchrony» ou à celui de Thomas J. Bruneau intitulé «Chronemics and the verbal-nonverbal interface», qui se trouvent tous deux dans Key (1980).

Dans ce contexte, l'appel que Lévi-Strauss lance à une complémentarité non exclusive me semble amplement justifié.

b) deuxième type de productions existant indépendamment de l'observation extérieure: les énoncés les plus stéréotypés, les plus prévisibles, liés aux échanges sociaux, incluant les salutations, les conversations formelles ou mondaines, les remerciements, les excuses, etc. Dans ce domaine, l'importance est mise moins sur le contenu des messages que sur les normes auxquelles ces contenus renvoient. Ce type de production a l'intérêt de désigner clairement l'arbitraire d'une dissociation forme/contenu qui arrêterait l'analyse au contenu référentiel des messages analysés. Expressions relativement explicites des rapports sociaux, elles désignent en effet des signifiés seconds par rapport aux discours tenus. Nombreux sont les sociolinguistes qui se sont penchés sur de telles séquences (événements de communication), dans la mesure où l'aspect social de l'interaction est dans ce cas particulièrement évident⁷.

⁷ Je citerais par exemple l'article de Karl Reisman intitulé «Contrapuntal conversations in an Antiguan Village», celui d'Elinor Keenan intitulé «Norm-makers, norm-breakers: use of speech by men and women in a Malagasy community», celui de Judith T. Irvine traitant des

La sociolinguistique (au sens le plus large) est donc pour beaucoup dans la prise en compte de la structuration en profondeur de la vie sociale, pour avoir mis le doigt sur les multiples variations liées à la parole dans toute société, même la plus homogène en apparence, en fonction des personnes et des situations qu'elles vivent, et pour avoir refusé de considérer cette variabilité comme extérieure au champ de la linguistique et de l'ethnographie.

De très nombreux travaux de sociolinguistique ont été d'autre part consacrés aux contacts entre locuteurs de langues et de cultures différentes (bilinguisme, diglossie, etc.) et certains chercheurs se consacrent aujourd'hui à l'«interparole», à l'«interlangue», à l'«interculturalisme», «le long d'un axe qui joint les deux pôles idéaux d'endolingue et exolingue» (voir Alber et Py 1986). Une telle ouverture à l'«interculturel» est également de toute première importance.

Ce courant (catégorie b dans son ensemble) représente une des façons les plus riches d'aborder le domaine de l'oralité car il tente de faire surgir les spécificités de la parole sans la soumettre d'emblée à une logique textuelle, sans s'arrêter au seul contenu des énoncés, et s'intéresse au contact entre locuteurs de diverses origines. Malheureusement, les travaux en question sont parfois relativement «durs» ou «coûteux» au niveau conceptuel, ce qui explique sans doute leur influence limitée sur la production anthropologique. J'ai du reste l'impression qu'après avoir profondément marqué les années 70, leur influence est en relative régression depuis les années 80, notamment par rapport à «l'interprétation de textes» dont de nombreuses publications actuelles, y compris celle-ci, se font un point d'honneur de rendre compte.

c) les énoncés apparemment spontanés, liés à une simulation en matière d'oralité. Nous avons affaire là à une expression mixte, à une hybridation entre écrit et oral susceptible de nous renseigner sur les deux registres à la fois. Car que fait donc un acteur, si ce n'est mimer l'oral à partir de l'écrit? Et qu'en est-il des journalistes de télévision, lisant leur texte au téléprompteur⁸

«Strategies of status manipulation in the Wolof greeting», tous trois dans Bauman et Sherzer 1974, celui de S. M. Ervin-Tripp intitulé «Sociolinguistic rules of address» et celui de C. O. Frake intituel «How to ask for a drink in Subanun», tous deux dans Pride et Holmes 1976, celui de K. H. Basso intitulé «'To give up on words': silence in Western Apache culture», celui de E. A. Schegloff intitulé «Notes on a conversational practice: formulating place» et celui de R. Brown et A. Gilman intitulé «The pronouns of power and solidarity», tous trois dans Giglioli 1979. Pour une vue synthétique sur des travaux plus récents, je renvoie à Saville-Troike 1982 et à Richards et Schmidt 1983.

8 Téléprompteur ou prompteur, de l'anglais «prompter»: appareil qui fait défiler un texte sur un écran au-dessus d'une caméra de télévision, de sorte qu'une personne puisse le lire en regardant la caméra (Robert en 10 volumes, 1985).

sur le mode de la spontanéité, des artistes de variétés parsemant leur spectacle de boutades apprises et répétées soir après soir, de l'homme politique dont les arguments sont aussi pesés que prévisibles ou du conférencier dont le show est rodé au point qu'il n'a plus besoin de ses notes pour s'en sortir? Il s'agit là de toute évidence d'une rhétorique qui n'a rien à voir avec les propos tenus dans certains contextes informels et qu'on assimile cependant fréquemment à une production spontanée.

Cette oralité colonisée par l'écriture est du reste le propre d'une époque où le rapport oral/écrit se modifie constamment. Des formes nouvelles de communication basées sur le son et l'image ont partiellement remplacé la pratique de la lecture. Nombreux sont ceux qui sont confrontés à la nécessité de maîtriser ces nouvelles formes d'expression. De plus, radios locales et émissions de télévision ont redonné un sens (évidemment transposé) à l'antique «agora», ce lieu où l'on causait de la cité. De façon générale, l'éloquence est redevenue une compétence nécessaire dans un très grand nombre de contextes, créés, transposés ou répercutés par les médias (j'en veux pour preuve l'importance des dons d'acteur sur la «scène» politique).

Il conviendrait par conséquent d'accorder une certaine importance aux pratiques en question, qui pourraient être abordées dans le sens des analyses de Goffman (1973a et b, 1974, 1981) sur la ritualisation de la quotidienneté et la théâtralisation des pratiques. C'est sans doute le paramètre lié au «genre» et au «style» qui est ici saillant.

d) les énoncés spontanés liés à une pratique sociale quotidienne et informelle. Dans cette catégorie, nous aurions les productions les moins prévisibles, les plus soumises à la variation, relativement difficiles à retranscrire de façon cohérente, comme la plus grande partie des conversations «à bâtons rompus», des échanges verbaux liés au travail ou aux loisirs. Etant donné la difficulté de les cerner, de tels échanges sont généralement négligés par les «scientifiques» et mis en scène de façon plus ou moins réussie par les scénaristes, les romanciers et les cinéastes, qui trouvent par ce biais un moyen d'exprimer leur façon de considérer la vie «telle qu'elle est».

On aurait cependant tort d'oublier, en ethnologie, que c'est là le lieu par excellence de l'oralité, dans sa singularité et son irréductibilité. Certains linguistes s'intéressent à la variabilité en question (voir par exemple les travaux de Labov 1976), malgré les limites posées par Saussure et Chomsky, qui réservaient à la langue, au système, l'essentiel de leur énergie, et

⁹ Pour prendre le seul cas de l'informatique, où notre pratique est essentiellement écrite (clavier), un enjeu considérable découle d'une éventuelle communication avec l'ordinateur par l'intermédiaire de la voix, réalisation qui se heurte à des obstacles de taille mais qui provoquera(it) sans doute des transformations considérables.

proposaient de reléguer la parole aux confins des sciences du langage. Quant aux ethnologues, j'ai l'impression qu'ils se contentent d'assister aux échanges informels (observation) en notant parfois une expression ou une anecdote, et en portant un regard synthétique sur les scènes auxquelles ils assistent, mais qu'ils réservent aux entretiens l'essentiel de leur intérêt pour la parole de l'autre. Seuls les ethnométhodologues ont abordé le problème de front (voir Goffman 1981, Benson et Hughes 1983 ou Heritage 1984), dans la mesure où ils ont tenté de réduire au maximum l'influence de l'observateur sur son observation, en enregistrant fréquemment des dialogues sans que les intéressés le sachent (ce qui ne suffit pas à résoudre le paradoxe de Labov, à savoir que l'observateur «est toujours dedans»).

Une difficulté majeure, dans tous les cas entrevus jusqu'ici, est celle de la transcription de la parole. Des conventions minimales sont aujourd'hui utilisées pour simuler l'oral sous forme écrite qui conviennent à un public très large. Peu importe au plus grand nombre que le résultat constitue une réduction drastique, pour peu que la simulation soit digeste. Peu importe également que soient parfaitement différenciés les niveaux de parole et de réalités auxquels l'auteur fait référence, tant qu'on a l'impression d'assister à la situation de communication.

De fait, alors que l'oralité est colonisée par l'écrit (rhétorique du discours, du sermon, du récit, etc.), l'écrit n'a pas fait grand place aux éléments pertinents de l'expression orale: la seule pauvreté de la ponctuation en fait foi. Mais un usage non artificiel de nouvelles conventions de retranscription ne peut être envisagé que si ces formes sont peu à peu adoptées par une grande partie du corps social. En dehors d'une telle reconnaissance, il ne s'agira que d'un débat entre initiés dont l'essence s'évanouira dès que les textes passeront au grand public.

Enquêtes

J'ai considéré dans un premier temps les productions a priori indépendantes d'un questionnement extérieur et constaté que seules les plus structurées d'entre elles (a et b) avaient fait l'objet d'investigations systématiques.

Il me reste à aborder l'oralité prétexte, soit les innombrables expressions de la parole de l'autre qui proviennent d'un questionnement journalistique, sociologique, ethnologique. En prenant pour base l'idée qu'effectivement, à un moment ou un autre du processus, quelqu'un dit quelque chose à quelqu'un d'autre, il faut admettre qu'il y a bien là transformation de choses dites par certains en textes écrits par d'autres. La pratique de l'enquêteur

consiste alors trop fréquemment à faire oublier ou à dissimuler le questionnement auquel il s'est livré.

Or, écrire, parler, agir au sens large, c'est désigner implicitement une perception personnelle de la réalité, consistant notamment à dévoiler ou non le niveau de discours mis en scène. Il en va ainsi des journalistes qui, comme Claude Torracinta présentant un film traitant du Jura-Sud (Temps Présent, 14.3.86), prétendent «montrer la réalité telle qu'elle est, informer aussi complètement que possible sans rien cacher de cette réalité, sans rien exagérer, mais aussi sans aucune polémique, mais en informant¹⁰», ou de ceux qui la construisent ouvertement pour l'observer, tel André Bercoff (alias Caton) qui acheta Bordeaux déguisé en plénipotentiaire arabe (Actuel No. 8, juin 1980), ou Günter Wallraff (1986) qui vécut durant deux ans la vie d'un travailleur turc immigré en RFA.

Il en va évidemment ainsi de tous ceux qui, par la parole, le texte ou l'image, commentent (et par là contribuent à construire) la réalité qu'ils observent. Ethnologues et sociologues ont une responsabilité toute particulière à prendre dans ce débat, puisqu'ils sont sans cesse amenés à réfléchir sur leur façon d'intervenir sur la réalité qu'ils étudient.

a) Sondages

Depuis quelques années, nous sommes littéralement assaillis de données chiffrées concernant les aspects les plus divers de la vie en société. Il ne se passe en effet pratiquement plus une journée sans que les médias nous livrent les résultats d'un sondage quelconque, label de scientificité à l'appui puisqu'il s'agit de chiffres et que des réponses ont bel et bien été données dans le sens qui nous est restitué. Il s'agit là d'un petit miracle consistant à réaliser en coulisses une véritable transsubstantiation de l'enquête: un amoncellement de paroles partielles et isolées est transformé en un tout cohérent et surtout chiffré, donc aisément manipulable car dépourvu des nuances qui caractérisent le discours quotidien.

Il arrive même qu'on nous administre en direct la preuve que «ça marche», les résultats de certaines votations ou de certaines élections pouvant être approchés de très près par enquête préalable. Mais si «ça marche», c'est dans le contexte d'un jeu, généralement politique, présentant lui-même de très grandes simplifications (choix binaires). On oublie surtout que le questionnement réalisé par l'enquête redouble alors le questionnement effectué parallèlement par le jeu politique. En d'autres termes, le questionnement réalisé

¹⁰ Paradoxale, dans cette optique, la réaction, lors du débat qui suivit, d'un intervenant appartenant à la réalité dont les journalistes prétendaient avoir rendu compte aussi scrupuleusement: «dans ce film-là, moi je ne me suis pas retrouvé».

par l'enquête n'est que le reflet d'un autre questionnement (relevant du débat politique).

Nous avons ici redoublement de l'idée énoncée précédemment. Le sondage (questionnement) qui marche recoupe des questions (souvent liées à des choix) que le public se pose déjà dans les même termes *et avec une certaine acuité* indépendamment de l'enquête concernée. Nous revenons en quelque sorte à une réalité indépendante du questionnement lié à l'enquête, ce qui limite les risques d'induction. Mais il ne faut pas oublier que cette situation est exceptionnelle par rapport au nombre d'enquêtes absurdes qu'on nous propose quotidiennement et auxquelles un grand nombre de commentateurs accordent un crédit croissant, y compris des journalistes confirmés. Il devient par conséquent difficile pour le «grand public» de faire la différence entre une enquête réalisée de façon relativement rigoureuse en rapport avec une élection présidentielle et un sondage lié aux fantasmes des Suisses romands, à l'efficacité d'un dentifrice ou à des préférences en matière de programmes TV¹¹.

De fait, il n'y a aucune possibilité de vérification, si ce n'est par une autre enquête tout aussi invérifiable, dans toutes les situations où c'est l'enquête elle-même qui crée le questionnement de toutes pièces, où les questions posées n'ont pas été formulées par d'autres instances¹² et ne le seront jamais. Il n'y a donc aucune raison d'accorder à ce second type de questionnement la crédibilité qu'on pourrait éventuellement reconnaître au premier, qui est seul sujet à vérification immédiate (verdict des urnes, par exemple). J'espère pour ma part que certains spécialistes des sciences sociales commenceront à réagir systématiquement face aux absurdité auxquelles nous sommes confrontés quotidiennement dans ce domaine¹³.

b) Témoignages

Il n'y a pas que les chiffres qui nous assaillent de façon croissante. En effet, au-delà de la sécheresse des sondages, nous ployons littéralement sous une avalanche d'enquêtes «hautement qualitatives» frappées du label du «vécu», qu'il s'agisse d'autobiographies directes ou indirectes, de biographies ou plus

- 11 Il est clair que ces deux types d'enquêtes sont largement (bien que de façon différenciée) constitutives de la réalité dont elles prétendent rendre compte. Mais l'étude qui parviendrait à mesurer l'influence des sondages sur la réalité sondée n'est pas prête d'aboutir (circularité).
- 12 Plutôt qu'une opposition entre deux types d'enquêtes, il faudrait considérer un continuum, dont les cas cités seraient les extrêmes, mais où un certain nombre de cas intermédiaires révéleraient une plus ou moins grande indépendance par rapport à un questionnement précédant et dépassant l'enquête.
- 13 Je me suis aperçu tardivement que Pierre Bourdieu (1987:217-224) avait consacré quelques excellentes pages au problème dans *Choses dites*.

généralement de récits faisant intervenir la mémoire et la quotidienneté. Ces documents posent problème quant à l'impression d'oralité qu'ils mettent en scène, à l'exemplarité quasi magique du témoignage recueilli et aux multiples attentes sociales auxquelles ils sont supposés répondre (voir à ce sujet Chavaz 1986, Gonseth et Maillard 1987 ainsi que l'article de Nadja Maillard dans le présent recueil).

Le rhétorique du «vécu», du «véridique», fait notamment intervenir les traits suivants, dans le domaine (auto)biographique:

- 1. Dans la reconstruction du récit, le narrataire (celui qui récolte l'histoire de vie) donne fréquemment à son lecteur l'illusion qu'il assiste à l'entretien, quand ce n'est pas à certains épisodes rapportés par le narrateur (celui qui se raconte), en parsemant le texte de marques d'authentification destinées à donner l'impression d'une transcription littérale du récit recueilli ou celle d'une «réalité» univoque des événements racontés.
- 2. La mise en scène générale du récit donne l'impression d'un «sens de l'histoire», d'une totalité cohérente: il s'agit là de l'aspect téléologique des histoires de vie, où l'après donne sens à l'avant, où le point de vue sur le passé se confond avec le déroulement de l'existence.
- 3. Le narrataire efface généralement le questionnement auquel il se livre au cours de la narration et endosse le «je» du récit, aménagement qui laisse cependant des traces, volontaires ou non, tout au long du texte.
- 4. Certains récits sont produits par collage (plus ou moins serré) d'anecdotes, de scènes pittoresques ou exemplaires et présentent un amoncellement de détails significatifs.
- 5. Plusieurs niveaux de discours sont juxtaposés: des dialogues, qui font vivant et direct, des discours rapportés, des descriptions, des réflexions, des jugements, à travers lesquels l'impression d'un «je» unique sera cependant le plus souvent conservée.
- 6. Parlant prétendument par la bouche de son informateur, le narrataire a tendance à revendiquer une sorte d'émique de fait, derrière lequel disparaîtraient ses propres catégories; celles-ci ressurgissent cependant en filigrane, au gré des thèmes abordés.
- 7. Les différents narrataires tentent tous à leur niveau de restituer une part de l'expression propre à leur informateur (tournures régionales ou populaires, expressions locales, termes indigènes, etc.).
- 8. A partir du récit individuel qu'ils auront recueilli, la plupart des narrataires tenteront, de façon plus ou moins légitime, de proposer un certain nombre de généralisations (typifications). Il convient d'être très attentif aux justifications données dans le cas précis et de s'interroger sur leur validité.

De fait, l'existence vécue est à l'histoire de vie ce que la culture d'un groupe social est à la monographie: un ensemble de représentations à ce point complexe qu'il est hors de question d'en faire la paraphrase ou la traduction, mais à partir duquel un certain nombre de questions précises peuvent être posées, permettant de formuler une interprétation plausible de cette complexité.

Les obstacles qui guettent le narrataire sont donc dans les deux cas liés aux critères qui lui feront privilégier tel ou tel matériau et agencer l'ensemble ainsi retenu en un tout harmonieux. Pour peu qu'il efface ensuite une bonne partie des traces de son travail de sélection et d'interprétation, le résultat obtenu court le risque de n'être qu'un travestissement plus ou moins digeste de la réalité appréhendée et un enchevêtrement maladroit des différents niveaux logiques ayant contribué à construire son objet.

Un autre problème de l'enquête biographique, c'est l'impossibilité d'observer et de participer au sens strict, si ce n'est celui d'observer et de participer à une situation de discours dont le contenu est plus large que ce qui a été énoncé. On a sans doute trop tendance à assimiler la situation d'enquête à une situation d'observation participante, ce qu'elle n'est que dans un sens minimal.

Des chiffres et des témoignages, pourrait-on dire en considérant nos deux derniers points (a et b), dont le succès complémentaire est symptomatique. On pourrait en effet penser que les excès des uns ne sont pas étrangers au succès des autres, que la sécheresse des sondages favorise le ruissellement des confessions. Mais s'agit-il d'équilibration ou plutôt d'une tension impossible à penser et à résoudre entre deux visions du monde largement contradictoires? Le fait est que ces deux visions du monde coexistent au premier rang des discours produits sur la société. A leur manière, ils désignent une lacune des discours sociologique et ethnologique qui leur sont sous-jacents, ceux-ci n'étant pas encore parvenus à proposer une alternative qui soit susceptible de les mettre en cause ou de les relativiser auprès du grand public.

c) Ethno-sociologies

Il existe évidemment d'autres types d'enquêtes, dont je ne ferai pas l'inventaire, qu'on pourrait dire intermédiaires, du moins dans l'esprit. Telle est en particulier la tentative de certains chercheurs qui construisent leurs questionnaires ou leurs grilles d'entretien après préenquête. Encore faut-il que celleci ne soit pas que prétexte permettant de projeter sur la prétendue parole de l'autre (réponses au premier questionnement) les a priori de l'enquêteur habillés par ses informateurs et de les réutiliser par la suite sous ce déguisement comme s'ils avaient été énoncés spontanément. Ce type de questionnement permet fréquemment de vérifier les plus gros stéréotypes, sans qu'il soit

possible de savoir qui les a mis dans la bouche de qui. Encore faut-il également que le chercheur ne sacrifie pas à une séparation des tâches qui l'amènerait à travailler sur des matériaux récoltés et retranscrits par d'autres. La part la plus précieuse de l'interaction disparaît dans ce cas, et seul reste la trace d'un filet de voix, à partir de laquelle tout contenu est susceptible de se dissoudre. Car le contenu premier et fondamental d'une enquête relève de la relation entre deux interlocuteurs, l'enquêteur et son informateur, et dépend de leur position respective par rapport à l'ensemble des enjeux intervenant dans la situation qui les réunit.

Comme dans le cas du recueil de récits structurés, tous les enquêteurs sont concernés par la retranscription des données qu'ils récoltent, que celle-ci provienne de la capture d'une parole isolée dans une colonne précodée, de notes prises de façon plus ou moins rapide et complète ou d'enregistrements au magnétophone, voire au magnétoscope. Il est très rare que l'enquêteur, qu'il soit journaliste ou ethnologue, tienne compte d'un ensemble de paramètres comparable à celui dont tiennent compte les linguistes ou les ethnographes de la communication. Il serait cependant souhaitable qu'un minimum de renseignements soient relevés dans chaque cas, quitte à les intégrer de façon très peu formalisée dans le compterendu final, comme espace réservé à l'intuition et à l'honnêteté de celui qui a construit l'enquête (réflexivité qu'appellent bon nombre de jeunes ethnologues, j'y ferai allusion en fin de travail).

d) ethno-sciences

Une partie des enquêtes ethnologiques se fondent sur l'établissement des catégories pertinentes pour les sujets rencontrés (primat de l'émique). Pour autant qu'elles aient été correctement recueillies, ces données ont pour avantage d'être en grande partie structurées par l'informateur, puisqu'elles dépendent de sa façon de découper sa propre réalité. L'ethnologue intervient cependant de façon prépondérante dans la production des catégories en question: elles sont le plus souvent inconsciemment utilisées par les gens qu'il rencontre (ou, ce qui revient au même, ils les considèrent comme des données d'évidence), et sont (re)constituées au cours d'une relation d'enquête dont l'ethnologue est le metteur en scène.

Dans le cas du domaine que j'effleure ici, nous n'avons plus affaire à des «paroles», mais plutôt à des éléments d'un système cognitif. Le problème principal sera donc de resituer l'information recueillie par rapport à une collectivité (quelle est la représentativité de l'exemple choisi) et par rapport à une pratique (quelle est la «vérité» du dire par rapport au faire).

Porte-parole

Après avoir entrevu un certain nombre de domaines contrastés, liés à des exigences diverses et constituant le territoire de l'oralité, je vais m'interroger brièvement sur le sens qu'on pourrait donner au qualificatif de «porteparole».

L'ethnographe(-logue) est un intermédiaire, un traducteur culturel, un «go-between». Son sens premier, il le trouve dans une mise à disposition pour un public de culture A (hétérogène) de matériaux concernant des individus de culture B (hétérogène), attendu que la différence entre A et B est suffisante pour que la traduction ou le compte-rendu suscite un intérêt ou une demande.

Porte-parole ne signifie pas seulement «go-between» culturel. Il y a derrière ce terme une seconde attribution consistant à ne pas en rester à la langue, au système normatif et prédictif, mais à s'intéresser également aux manifestations concrètes et par certains côtés plus fragiles de la parole sociale. Etre porte-parole signifierait dans ce sens s'intéresser à la variabilité, à la singularité, en partant du point de vue que les domaines en question sont également structurés. Le porte-parole serait alors à considérer pour son rapport particulier avec l'existence et l'expression de ceux qu'il écoute et dont il se fait le représentant.

«Porter la parole» fait d'autre part au moins autant référence à la théologie qu'à l'ethnologie. Et peut-être conviendrait-il de s'interroger au passage sur les rapports explicites et implicites qu'entretiennent ces deux disciplines. L'une portait la parole (écrite) là-bas, l'autre rapportait la parole (retranscrite) de là-bas. Ce faisant, la première s'est aperçue qu'elle devait tenir compte de la logique locale, et la seconde s'est rendue compte qu'elle avait peine à s'extraire de sa propre logique. De plus, sur le terrain, les rapports entre missionnaires et ethnologues se sont davantage apparentés à ceux de frères ennemis, voire de proches collaborateurs, qu'à ceux de rivaux résolus (voir notamment Barley 1983:28-36). Nombreux sont du reste les missionnaires auxquels on attribue aujourd'hui les mérites d'une paléo-ethnographie, quand ils n'ont pas, comme Maurice Leenhardt, passé d'une corporation à une autre. Et pour conclure cet aparté, on pourrait se demander si les ethnologues ne sont pas insensiblement devenus les prêtres d'un monde laïcisé, vu les innombrables questions (généralement sans réponse) auxquelles leur discipline les confronte aujourd'hui et l'atmosphère de sacré qui s'attache à leurs pratiques et à leurs institutions. Keesing (1985:201-202) va jusqu'à poser la question suivante: «Have we ethnographers acted as theologians to create nonexistent theologies? (...) Part of the danger of cultural theology lies precisely in our proclivity to find the most gifted or knowlegeable folk philosopher and to elevate what may be a personal synthesis or extrapolation to the realm of 'cultural symbols'».

D'un autre côté, le porte-parole n'a de sens que si la parole ne passe pas toute seule, que si celui qui parle ne désire pas, ne parvient pas ou n'est pas autorisé à s'exprimer là où l'on transmet ses propos. D'où la vocation apparemment spontanée et désintéressée de nombreux ethnologues pour l'étude de ceux qui n'ont apparemment pas «droit à la parole», qu'ils soient artisans, routards ou délinquants, cette seule démarche étant du reste garante d'une certaine originalité par rapport aux discours généralement tenus dans le milieu universitaire. J'ai moi-même vécu ma première recherche ethnologique sur ce mode, sans du reste m'en être rendu compte consciemment (Gonseth 1982). Les problèmes qui découlent d'une telle attitude sont délicats et ne peuvent en aucun cas être résolus par de simple déclarations de bonnes intentions (du type «j'ai voulu donner la parole aux damnés de la terre»). En effet, ce serait faire peu de cas des stratégies du chercheur lui-même, des attentes de son public et des enjeux symboliques que la reconnaissance de l'un par l'autre est susceptible de susciter au travers de la parole des exclus. Car comme l'a souligné Pierre Bourdieu (1975:5 sqq.) et Philippe Lejeune (1980:267), les privés de parole sont parlés par ceux qui la leur donnent.

Redoublement dans le domaine de l'enquête du «comment taire» évoqué précédemment, un autre paramètre est à prendre en compte: il ne convient pas tant de faire circuler les paroles «telles qu'elles ont été transmises» que de faire apparaître dans l'analyse le sens qu'elles ont en profondeur. Bien des discours renvoient à un sens totalement différent de ce qui est apparemment énoncé. Encore faut-il, pour parvenir à réinterpréter correctement les propos tenus, que les chercheurs soient conscients du rôle qu'on leur fait jouer sur le lieu de leur enquête et de la façon dont leurs interlocuteurs se mettent en représentation, se dédouanent ou se rassurent à leur contact, ce qui demande du temps et une très grande attention à tous les paramètres liés à la situation d'entretien.

Porte-plume: réalisme et réflexité

Comme je le suggérais au début de ce texte, une difficulté majeure de notre rapport à l'oral provient du fait que le porte-parole devra, à un moment ou un autre du processus de connaissance et de mise en circulation de cette connaissance, se métamorphoser en «porte-plume»¹⁴, puisque le texte est le

¹⁴ Le fait de désigner un humain par le biais d'un objet peut paraître surprenant. J'associe cependant à l'image le double sens de «porteur de plume pour écrire» et de «porteur de plume pour commander ou se distinguer d'un autre porteur de plume» (cf. l'exposition du Musée d'ethnographie de Genève, 1985, sur «L'art de la plume»).

canal privilégié permettant cette circulation. D'où les recherches récentes sur l'aspect proprement textuel de la production ethnographique (voir notamment Marcus 1982, Marcus et Cushman 1982, Tedlock 1982, 1985, Rabinow 1985a et b, Circourel 1985).

On devrait également relever au passage l'inscription de l'auteur dans une institution dont le discours est largement codifié, haut-lieu du texte et de la rhétorique, dont les lois tacites s'exercent en profondeur sur toutes les productions intellectuelles qu'elle accueille. Car l'apprentissage universitaire est également l'apprentissage d'une manière de dire et d'écrire, à commencer par celle qui nous permet de franchir les étapes de notre cursus, puis à nous affranchir d'une partie des tics que nous avons intégrés au passage sans nous en être rendu compte, et donc sans avoir pu les mettre en question, comme il en avait déjà été lors de notre éducation au sens large.

De fait, au positivisme confiant des premiers pas de la discipline a succédé une période de doute à la fois sur les méthodes et sur la façon d'exposer et d'expliciter les résultats. Très grossièrement, indépendamment de ceux qui plaident pour un retour pur et simple à un positivisme musclé, certains (dont Gardin, cité par Grize 1980) pensent que le fait de consacrer davantage de temps à discuter de méthode qu'à établir des résultats consacre le statut finalement non scientifique des sciences de l'homme; d'autres se réjouissent que les termes d'épistémologie, d'herméneutique et de réflexivité aient (re)pris le devant de la scène ethnologique (voir par exemple Fisher et Werner 1978, Keesing 1985, Ruby 1982, Sperber 1982, Tedlock 1982).

Un dénominateur commun à toutes les analyses de discours que j'ai mentionnées, c'est l'importance de la position de l'observateur et d'une bonne restitution des multiples déterminants agissant sur la situation d'énonciation. Il s'agit là des ingrédients indispensables pour que soit assuré un minimum de réflexivité et l'on voit mal comment on pourrait ne pas discuter de méthode à ce niveau.

Par contre, en poussant la logique de la réflexivité à l'absurde, le chercheur devrait en arriver à proposer sa propre histoire de vie au début ou au cours de tout travail d'analyse et s'arréter sur ses moindres états d'âme et autres problèmes d'insertion (voir Rose 1982 pour un exemple-limite). Il n'en est évidemment pas question, bien que, de cas en cas, la publication d'un journal de terrain puisse être du plus haut intérêt (voir le *Journal* de Malinowski 1985).

En fin de compte, il en est du chercheur comme de la situation d'enquête. Une inévitable simplification se produit par le fait des priorités que poursuit l'un à travers l'autre. Il n'y aurait ni parole sociale ni textes ethnographiques sans ce besoin et cette aptitude fondamentaux de réduire la complexité à des domaines maîtrisables, ne serait-ce que temporairement, besoin et aptitude que l'anthropologue partage avec les sujets qu'il rencontre.

Le réalisme que cette position implique ne devrait cependant pas empêcher l'enquêteur d'atteindre un niveau de compréhension du social qui dépasse l'analyse littérale de ce qui est énoncé.

...du silence, une page blanche, des notes griffonnées sur un carnet, une transcription, une revue, un bouquin,...du silence?

Résumé

Je prends ici pour objet de réflexion les rapports que *l'écrit* entretient avec *l'oral* dans la tradition (les *textes*) ethnographique(s) et propose un découpage du domaine fondé sur l'idée de *questionnement*.

Le propre de l'oral, c'est d'être vécu en situation, de façon rituelle, et de s'enrichir d'un grand nombre de dimensions qui fondent la complexité de la vie en groupe. Ainsi, l'oralité au sens plein serait à considérer dans son contexte dramaturgique, théâtral, et non à travers ses seules transcriptions linguistiques (plus ou moins élaborées).

Le propre du texte est de réduire considérablement cette complexité et de la projeter sur un autre plan, de telle manière qu'un certain message puisse circuler aisément. L'élimination du «bruit» (tout ce qui dépasse et enrichit le contenu explicite de la communication) dépend alors des règles de retranscription communément admises au niveau où l'on entend s'exprimer. Tel sociolinguiste tentera de retenir des traits contextuels assez fins, tel romancier s'efforcera de recréer une certaine épaisseur dramatique à partir des perceptions de ses personnages, tel journaliste s'en tiendra aux propos tenus, en pondérant parfois, grâce à son intuition, dans le sens d'une plus ou moins grande conviction, d'une plus ou moins grande transparence. Quant aux ethnologues...

Bibliographie

J'ai consulté chacun des ouvrages ou des articles mentionnés ici mais n'en ai fait intervenir qu'une partie dans mon travail. Je donne cependant l'ensemble des sources en question dans la mesure où chacune entretient un rapport direct avec le sujet traité et qu'elles sont toutes accessibles à l'Université de Neuchâtel, entre la bibliothèque du Séminaire de linguistique et celle de l'Institut d'ethnologie. Je ne prétends évidemment pas avoir fait le tour du sujet pour autant.

- ALBER Jean-Luc et PY Bernard, 1986. «Vers un modèle exolingue de la communication interculturelle: interparole, coopération et conversation». Etudes de linguistique appliquée No. 61, p. 78–90.
- ARDENER Edwin, 1971. Social anthropology and language. London [etc.]: Tavistock publications, 318 p.
- BARLEY Nigel, 1983. The innocent anthropologist: notes from a mud hut. London: British Museum Publications, 189 p.
- BARTHES Roland, 1957. Mythologies. Paris: Seuil, 247 p. (Collection Points).
- BAUMAN Richard, 1975. «Verbal art as performance». American Anthropologist 77 (1), p. 290–311.
- BAUMAN Richard et SHERZER Joel (eds.), 1974. Explorations in the ethnography of speaking. Cambridge: Cambridge University Press, 501 p.
- BENSON Douglas et HUGUES John A., 1983. The perspective of ethnomethodology. London and New York: Longman, 205 p.
- BOURDIEU Pierre, 1975. «Le fétichisme de la langue». Actes de la Recherche en Sciences sociales (Paris) 4, p. 2-32.
- 1987. Choses dites. Paris: Minuit, 230 p.
- CHAVAZ Martine, 1986. Récits de vies: qui parle à qui, et pourquoi? Neuchâtel: Institut d'ethnologie, 31 p. [Travail de séminaire].
- CICOUREL Aaron V., 1985. «Text and discourse». Annual Review of Anthropology 14, p. 159–185.
- CLIFFORD James, 1980. «Fieldwork, reciprocity and the making of ethnographic texts: the example of Maurice Leenhardt». *Man* 15 (3), p. 518–532.
- 1981. «On ethnographic surrealism». Comparative studies in society and history 23 (4), p. 529–564.
- 1982. Person and myth: Maurice Leenhardt in the Melanesian world. Berkeley: University of California Press, 270 p.
- 1983a. «De l'autorité en ethnographie». L'Ethnographie (Paris) 90/92,
 p. 87-118.

- 1983b. «Power and dialogue in ethnography: Marcel Griaule's initiation»,
 in: STOCKING Jr., George W. (ed.), Observers observed: essays on ethnographic fieldwork. London: The University of Wisconsin Press,
 242 p. (History of Anthropology, volume 1).
- 1985. «De l'ethnographie comme fiction: Conrad et Malinowski». *Etudes rurales* (Paris) 97–98, p. 47–67.
- CLIFFORD James et MARCUS George E., 1985. «The making of ethnographic texts: a preliminary report». *Current anthropology* (Chicaco) 26 (2), p. 267–271.
- CLIFFORD James et MARCUS George E. (eds.), 1986. Writing culture: the poetics and politics of ethnography. Berkeley: University of California Press, 304 p. [28 pages de bibliographie].
- CRAPANZANO Vincent, 1977. «The writing of ethnography». *Dialectical Anthropology* 2, p. 69–73.
- DELFENDAHL Bernard, 1973. Le clair et l'obscur. Paris: Anthropos, 218 p.
- DIKI-KIDIRI Marcel, 1983. «Réflexions sur la graphématique». Cahiers d'Etudes africaines XXIII (1–2), 89–90, p. 169–174.
- DREDGE C. Paul, 1976. «Social rules of speech in Korean: the views of a comic strip character». *Korea Journal* 16 (1), p. 4–14.
- DWYER Kevin, 1979. «The dialogic of ethnology». *Dialectical anthropology* 4 (3), p. 205–224.
- ELIAS Norbert, 1985. «Remarques sur le commérage». Actes de la Recherche en Sciences Sociales (Paris) 60, p. 23-30.
- ERVIN-TRIPP Susan M., 1972. «Sociolinguistic rules of address», in: Pride J. B. et Holmes J. (eds.), *Sociolinguistics*. Harmondsworth: Penguin Books, p. 225–240.
- FERGUSON Charles A. et HEATH Shirley Brice (eds.), 1981. Language in the USA. Cambridge [etc.]: Cambridge University Press, 592 p.
- FERNANDEZ James W., 1985. «Exploded worlds: text as metaphor for ethnography (and vice versa)». *Dialectical anthropology* 10 (1–2), p. 15–26.
- FISHER Lawrence E. et WERNER Oswald, 1978. «Explaining explanation: tension in American anthropology». *Journal of anthropological research* 34 (2), 194–218.
- FREEMAN Derek, 1983. Margaret Mead and Samoa: the making and unmaking of an anthropological myth. Cambridge [etc.]: Harvard University Press, 379 p.
- GEERTZ Clifford C., 1983. Bali: interprétation d'une culture. Paris: Gallimard, 255 p.
- GENETTE Gérard, 1966. Figures I. Paris: Seuil, 265 p. (Collection Points).

- GIGLIOLI Pier Paolo (ed.)., 1979. Language and social context: selected readings. Harmondsworth: Penguin Books, 399 p. [1ère édition: 1972]
- GILMORE David, 1978. «Varieties of gossip in a spanish rural community» *Ethnology* (Pittsburgh) XVII (1), p. 89–99.
- GOFFMANN Erving, 1973a. La mise en scène de la vie quotidienne 1: la présentation de soi. Paris: Minuit, 251 p.
- 1973b. La mise en scène de la vie quotidienne 2: les relations en public. Paris: Minuit, 372 p.
- 1974. Frame analysis: an essay on the organization of experience. New York [etc.]: Harper and Row, 586 p. [voir surtout p. 496–586].
- 1981. Forms of talk. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 335 p.
- GONSETH Marc-Olivier, 1982. Routes et autres voies: approche ethnologique du voyage marginal. Neuchâtel: Institut d'ethnologie, 134 p. (Recherches et travaux de l'Institut d'ethnologie No. 2).
- GONSETH Marc-Olivier et MAILLARD Nadja, 1987. «L'approche biographique en ethnologie: Points de vue critiques», in: INSTITUT D'ETHNO-LOGIE DE L'UNIVERSITE, Neuchâtel, (Recherches et travaux de l'Institut d'ethnologie No.7) et MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME, Paris, Histoires de vie: approche pluridisciplinaire.
- GOODY Jack, 1979. La raison graphique. Paris: Minuit, 274 p.
- 1980. «Les chemins du savoir oral». *Critique* XXXVI, No. 394, p. 189-196.
- 1986. La logique de l'écriture: aux origines des sociétés humaines. Paris: Armand Colin, 197 p.
- GRIZE Jean-Blaise, 1980. «Un point de vue sémiologique sur l'explication». Travaux du Centre de recherches sémiologiques 36, p. 1–17.
- GUMPERZ John J., 1971. Language in social groups. Stanford (California): Stanford University Press, 350 p.
- 1982a. Discourse strategies. Cambridge [etc.]: Cambridge University Press, 225 p. (Studies in Interactional Socioliguistics 1. 8 pages de bibliographie).
- GUMPERZ John J. (ed.), 1982b. Language and social identity. Cambridge [etc.]: Cambridge University Press, 270 p. (Studies in Interactional Sociolinguistics 2; 10 pages de bibliographie).
- GUMPERZ John J. et HYMES Dell (eds.), 1972. Directions in sociolinguistics: the ethnography of communication. New York [etc.]: Holt, Rinehart and Winston, 598 p.
- HANDELMAN Don, 1973. «Gossip in encouters: the transmission of information in a bounded social setting». *Man* (London) 8 (2), p. 210–227.

- HERITAGE John, 1984. Garfinkel and ethnomethodology. Cambridge: Polity Press, 336 p.
- HYMES Dell (ed.), 1964. Language in culture and society: a reader in linguistics and anthropology: New York [etc.]: Harper & Row, 764 p.
- 1985. «Language, memory, and selective performance: Cultee's 'Salmon's myth' as twice told to Boas». *Journal of American Folklore* 98 (390), p. 391–434.
- 1986. «Anthropology and poetry». *Dialectical Anthropology* 11 (2–4): p. 407–410.
- JACOPIN Pierre-Yves, 1981. La parole générative de la mythologie des Indiens Yukuna. Neuchâtel: l'Université, 392 p.
- KEESING Roger M., 1972. «Paradigms lost: the new ethnography and the new linguistics», in: The Bobbs-Merrill reprint series in Anthropology (Indianapolis) A-499, p. 299-332.
- 1985. «Conventional metaphors and anthropological metaphysics: the problematic of cultural translation». *Journal of Anthropological Research* (Albuquerque) 41 (2), p. 201–219.
- KEY Mary Ritchie (ed.)., 1980. The relationship of verbal and nonverbal communication. The Hague [etc.]: Mouton, 388 p.
- LABOV William, 1976. Sociolinguistique. Paris: Minuit, 458 p. (Le sens commun).
- LEACH Jerry W. et LEACH Edmund (eds.)., 1983. *The kula: new perspectives on Massim exchange*. Cambridge [etc.]: Cambridge University Press, 577 p.
- LEJEUNE Philippe, 1980. Je est un autre: l'autobiographie de la littérature aux médias. Paris: Seuil, 332 p.
 - 1985. «Ethnologie et littérature: Gaston Lucas, serrurier». *Etudes rurales* (Paris) 97–98, p. 69–83.
- LEON Monique, 1973. «Le système de salutations en milieu intra-familial rural dans la région de Chinon». *Ethnologie française* III, 3–4, p. 389–346.
- LEVI-STRAUSS Claude, 1964. Mythologiques 1: Le cru et le cuit. Paris: Plon, 402 p.
- 1987. «De la Fidélité au texte». L'Homme (Paris) XXVIII (1), No. 101,
 p. 117–140.
- MALINOWSKI Bronislaw, 1985. Journal d'ethnographe. Paris: Seuil, 301 p. MARCUS George E., 1982. «Rhetoric and the ethnographic genre in anthropological research», in: RUBY Jay (ed.), A crack in the mirror: reflexive perspectives in anthropology. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 277 p.

- MARCUS George E. et CUSHMAN Dick, 1982. «Ethnographies as texts». Annual Review in Anthropology 11, p. 25–69.
- PRATTIS J. Iain, 1985. «Anthropological poetics: reflections on a new perspective». *Dialectical anthropology* 10 (1–2), p. 107–118.
- PRIDE John B., 1971. The social meaning of language. London: Oxford University Press, 124 p.
- PRIDE John B. et HOLMES Janet (eds.), 1976. *Sociolinguistics*. Harmonsworth: Penguin Education, 381 p. [1ère édition: 1972]
- RABINOW Paul, 1983. «'Facts are a word of God': an essay review of James Clifford's 'Person and myth: Maurice Leenhardt in the Melanesian world'» in: STOCKING Jr., George W. (ed.), Observers observed: essays on ethnographic fieldwork. London: The University of Wisconsin Press, 242 p. (History of Anthropology, volume 1).
- 1985a. «Discourse and power: on the limits of ethnographic texts». *Dialectical anthropology* 10 (1-2), p. 1-14.
- 1985b. «Fantasia dans la bibliothèque. Les représentations sont des faits sociaux: modernité et post-modernité en anthropologie». Etudes rurales 97–98, p. 91–114.
- RICHARDS C. et SCHMIDT Richard W. (eds.), 1983. Language and communication. London and New York: Longman, 276 p. [17 pages de bibliographie].
- ROSE Dan, 1982. «Occasions and forms of anthropological experience», in: RUBY Jay (ed.), A crack in the mirror: reflexive perspectives in anthropology. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 299 p.
- RUBY Jay (ed.), 1982. A crack in the mirror: reflexive perspectives in anthropology. Philadelphia: University of Pennsylfania Press, 299 p.
- RUELLAND Suzanne, 1981. «De l'oral à l'écriture: analyse d'une transcription de conte par un locuteur de la langue», in: Itinérances... en pays peul et ailleurs II, p. 137–162. Paris: Société des Africanistes, 398 p.
- RUSHFORTH Scott, 1981. «Speaking to 'relatives-through-marriage': aspects of communication among the Bear Lake Athapaskans». *Journal of anthropological research* (Albuquerque) 37 (1), p. 28–45.
- SANCHES Mary et BLOUNT Ben G., 1975. Sociocultural dimensions of language use. New York [etc.]: Academic Press, 404 p.
- SAVILLE-TROIKE Muriel, 1982. The ethnography of communication: an introduction. Oxford: Basil Blackwell, 290 p. (Language in Society 3. 30 pages de bibliographie).
- SAYAD Abdelmalek, 1985. «Du message oral au message sur cassette, la communication avec l'absent». Actes de la Recherche en Sciences Sociales (Paris) No. 59, p. 61–72.

- SHANKMAN Paul, 1985. «Gourmet anthropology: the interpretive menu». Reviews in Anthropology 12 (3), p. 241–248.
- SHERZER Joel, 1970. «La parole chez les Abipone: pour une ethnographie de la parole». *L'Homme* (Paris) X (1), p. 40–76.
- 1983. Kuna ways of speaking: an ethnographic perspective. Austin: University of Texas Press, 260 p.
- SILVERMAN Sydel (ed.), 1981. Totems and teachers: perspectives on the history of anthropology. New York: Columbia University Press, 322 p.
- SPERBER Dan, 1982. Le savoir des anthropologues. Paris: Hermann, 141 p.
- STOCKING Jr., George W. (ed.), 1983. Observers observed: essays on ethnographic fieldwork. London: The University of Wisconsin Press, 242 p. (History of Anthropology, volume 1).
- 1984. Functionalism historicized: essays on British social anthropology.
 London: The University of Wisconsin Press, 244 p. [History of Anthropology, volume 2].
- TEDLOCK Dennis, 1982. «Anthropological hermeneutics and the problem of alphabetic literacy, in: RUBY Jack (ed.), A crack in the mirror: reflexive perspectives in anthropology. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 299 p.
- 1983. The spoken word and the work of interpretation. Philadelphia: University of Prennsylvania Press, 365 p.
- URBAN Greg, 1986. «Ceremonial dialogues in South America». American Anthropologist 88 (2), p. 371–386.
- WALLRAFF Günter, 1986. *Tête de Turc*. Paris: Editions de la Découverte, 307 p.
- WINKIN Yves, 1986. «George W. Stocking, Jr. et l'histoire de l'anthropologie». Actes de la Recherche en Sciences Sociales (Paris), No. 64, p. 81-84.
- WOOLARD Kathryn A., 1985. «Language variation and cultural hegemony: toward an integration of sociolingustic and social theory». *American ethnologist* 12 (4), p. 738–748.